
Commune de Demouville

Département du Calvados



Projet Educatif Communal 2010-2012

Contrat Enfance Jeunesse



Sommaire

Préambule

I. BILAN DE L'ACTION 2007-2009 (CADRE DE LA LABELLISATION)

- A. Historique 2002-2009 - Chronologie
 - 1. Le point de départ
 - 2. Des étapes importantes
 - 3. Un volume d'activité en expansion
- B. Une diversification des actions pour une meilleure continuité et cohérence de l'ensemble de l'offre en direction de la jeunesse
- C. Descriptif et bilan des actions menées de 2007 à 2009
 - 1. Une constante : Le pilotage des différentes actions
 - 2. Des objectifs généraux communs à toutes les actions
 - 3. Les actions selon les tranches d'âge
- D. Des moyens mis en œuvre
 - 1. Une équipe d'animation
 - 2. Des infrastructures
 - 3. Des moyens financiers
- E. Un projet intégré au territoire
 - 1. Les associations
 - 2. Les écoles et le collège
- F. Un projet global labellisé : Le suivi et l'évaluation
 - 1. Une commission d'élus
 - 2. Le groupe de pilotage local
 - 3. La parole aux enfants et aux familles
 - 4. Le suivi dans le cadre des critères de la labellisation
 - 5. L'évaluation triennale
- G. Eléments d'évaluation - commentaires
 - 1. Difficultés et incertitudes
 - 2. Réussites et satisfactions

II. LE PROJET EDUCATIF COMMUNAL 2010-2012

- A. Un diagnostic partagé
 - 1. Réflexion générale
 - 2. Le diagnostic
- B. Des objectifs généraux / des objectifs opérationnels
 - 1. Point de vue général
 - 2. S'appuyer sur une dynamique existante
 - 3. Un projet dans une vision politique municipale
 - 4. Des actions reconduites, confortées et renforcées
 - 5. Renforcer et diversifier les équipes – La formation
 - 6. Evolution et suivi
- C. Un projet s'inscrivant dans les critères de la labellisation

III. CONCLUSION

ANNEXES :

- 1) Questionnaire évaluation des familles
- 2) Résultats de l'enquête
- 3) Statistiques 2009 remises au groupe de pilotage du 10/02/2010
- 4) Projet pédagogique passeports hiver 2010.

Préambule

Une politique municipale est faite de constats, de choix, d'ambitions. Elle définit des priorités, elle programme, elle s'appuie sur des valeurs. Elle se mène dans des contraintes de temps, de moyens, d'environnement. Une politique municipale est une politique de proximité : elle s'exerce sous le regard direct et quotidien des habitants.

Les actions menées en direction de la jeunesse dans notre commune n'échappent pas à ces considérations.

L'ensemble des activités de notre secteur jeunesse s'est fortement développé au cours du mandat 2001-2008, il constitue un élément important dans l'activité municipale et a bénéficié d'un soutien constant de l'ensemble de l'équipe élue .

La plateforme municipale pour le mandat 2008-2014, largement validée par les habitants a clairement donné la direction : poursuivre l'action engagée auprès des enfants et jeunes pour des loisirs et un encadrement éducatifs, répondre à une demande des familles et des jeunes eux-mêmes.

Ce document, présenté dans le cadre de la labellisation globale proposé par la CAF et la DRDJS présente un bilan de l'action passée et une reformulation pour un projet triennal.

Le projet éducatif ainsi rédigé devra servir de référence et de cadre aux différentes actions menées à l'intention des jeunes et des familles. Ce projet présente des lignes directrices pour chacun des projets pédagogiques mis en œuvre au cours de ces trois prochaines années, par les différents responsables de projets.

Les élus conscients des difficultés mais aussi de l'enthousiasme nécessaires à la conduite des actions envers les jeunes souhaitent par la production de ce projet, apporter le cadre et la feuille de route aux directeurs et à leurs équipes dans l'élaboration de leurs projets.

Le Maire,

C. LAVILLE

I. BILAN DE L'ACTION 2007-2009 (CADRE DE LA LABELLISATION)

A. Historique 2002/2009 - Chronologie

1. Le point de départ

De 1977 à 2001, les activités proposées aux jeunes émanaient des associations locales, sportives et culturelles et de la municipalité pour un CL SH d'été de 3 ou 4 semaines.

En 2001, la municipalité élue décida de la création d'une commission jeunesse pour élaborer un projet municipal plus étoffé en direction des jeunes pour répondre à un besoin de loisirs et d'encadrement exprimé par la population.

2. Des étapes importantes

- *20 septembre 2002* : signature avec la DRDJS, la DRAC et l'Éducation Nationale du premier partenariat sous la forme d'un CEL (Contrat Éducatif Local 2002-2005) pour les 6-16 ans.
- *Octobre 2002* : premier passeport vacances d'automne : 49 participants.
- *Novembre 2002* : signature avec la CAF 14 du premier contrat temps libre pour les 6-16 ans.
- *Février 2003* : recrutement d'un coordinateur : animateur vacataire.
- *Décembre 2003* : création d'un poste d'animateur territorial à temps complet.
- *2004* : création avec la Mutualité du Calvados du Relais intercommunal d'Assistantes Maternelles (RAM) dans un immeuble communal rénové.
- *Juillet 2004* : signature du contrat enfance avec la CAF pour les 3-6 ans.
- *Février 2006* : labellisation du centre de loisirs enfants auprès de la DRDJS.
- *Juin 2006* : renouvellement du contrat temps libre 2006-2008.
- *Juillet 2006* : création de 2 postes d'agent territorial d'animation (l'un à 17/35^{ème}, l'autre à 25/35^{ème})
- *Août 2007* : labellisation globale par la DRDJS et la CAF 14 pour notre secteur enfance et préados.
- *Septembre 2009* : intégration de l'ensemble des activités dans un contrat enfance jeunesse par la CAF 14.

3. Un volume d'activité en expansion

- Les passeports des petites vacances

Automne 2002 :	49 participants	
Printemps 2009 :	200 participants	1024 ½ journées
Hiver 2009 :	198 participants	1 094 ½ journées
Automne 2009 :	149 participants	684 ½ journées

- Les centres de loisirs d'été :

Juillet 2002 :	90 inscrits	
Juillet 2003 :	141 inscrits	
Juillet 2004 :	194 inscrits	
Juillet 2005 :	241 inscrits	
Juillet 2006 :	165 inscrits	
Juillet 2007 :	198 inscrits	pour 2 060 journées
Juillet 2008 :	251 inscrits	pour 2 679 journées
Juillet 2009 :	260 inscrits	pour 3 027 journées

- Le Relais Assistantes Maternelles :

Il fonctionne depuis le 01 octobre 2004 avec une convention renouvelée du 01 octobre 2007 au 30 septembre 2010.

Il répond à une demande des familles et des assistantes maternelles, son activité est croissante pour atteindre en 2008 la fréquentation de 81 assistantes maternelles et 1631 participations de nourrisson aux ateliers d'éveil en 2008 dont 436 pour DEMOUVILLE.

- Les mercredis et samedis loisirs :

2006 : 187 journées enfants

2007 : 652 journées enfants

2008 : 739 journées enfants

2009 : 667 journées enfants

B. Une diversification des actions pour une meilleure continuité et cohérence de l'ensemble de l'offre en direction de la jeunesse

- L'accueil périscolaire : Il s'est développé et structuré, il fonctionne sur 2 pôles (maternel et élémentaire) l'encadrement en personnel diplômé (BPJEPS et BAFA) a été porté à 3 personnes secondées par 2 personnels de service. Le nombre d'inscrits est passé de 35 à 60.

- Restaurant scolaire : le nombre d'animateurs a été porté à 2 pour développer un réel projet éducatif centré sur le repas, temps d'échange et de socialisation avec l'augmentation de temps intermédiaire porté à 2 heures de 11h30 à 13h30 en septembre 2009.

- Activités méridiennes : elles se sont développées, tenant compte des expériences de 2004 et 2005. Depuis 2007, ce temps est structuré autour de 8 activités dans la semaine, encadrées par des personnels animateurs à compétences spécifiques : jeux sportifs, jeux de société, activités manuelles, théâtre, environnement.

- Centre de Loisirs du mercredi : il accueille les enfants de 3 à 13 ans sur 2 pôles (maternel et élémentaire) il est passé depuis 2007 à un fonctionnement à la journée 8h00-18h00 avec repas pour répondre à une demande exprimée par les familles. Encadré par 5 personnels (BAFD et BAFA), il fonctionne avec un projet pédagogique diffusé pour 6 semaines, tenant compte des avis des enfants et des familles.

- Ateliers spécifiques : ils se veulent complémentaires des activités associatives, ils répondent à une demande exprimée par les familles ou les jeunes et sont portés par les animateurs en tenant compte de leurs propres spécialités. Ils

ont aussi pour vocation de répondre à des demandes, parfois momentanées, de jeunes ados ou préados. Au cours de ces 3 dernières années, les ateliers concernés ont été : jeux sportifs, hip hop, ateliers scientifiques, ateliers artistiques, jeux de stratégie. Ces ateliers ont fonctionné en soirée, le mercredi après midi, le samedi matin.

- **Projet préado-ado :** Les préados et ados de notre commune se reconnaissent plus dans l'intercommunalité (Cuverville, Demouville, Giberville) que dans la seule commune de Demouville, étant scolarisés ensemble au collège E. Zola et dans les lycées du secteur.

La mission donnée au secteur jeunesse est d'être à l'écoute de ces jeunes (préados essentiellement), de répondre aux demandes. Au cours de ces 3 dernières années, un projet annuel est développé avec pour finalité un séjour d'été. Ce projet inclut des activités et rendez-vous réguliers (mensuels ou bi-mensuels), des actions d'auto-financement et la définition des activités du séjour d'été (Fréjus en 2008 ; Barcelone en 2009).

Au cours de ces 3 dernières années, les réponses aux demandes spécifiques, momentanées parfois, ont été : atelier hip hop, tektonique, junior association avec implication d'une animatrice et mise à disposition des locaux.

C. Descriptif et bilan des actions menées de 2007 à 2009

1. Une constante : le pilotage des différentes actions

Pour l'ensemble des activités menées, une méthodologie est appliquée permettant de fixer les objectifs à atteindre, rappeler les intentions municipales, s'appuyer sur les compétences des personnels, de fixer les tâches et responsabilités de chacun.

Pour chacune des actions décrites ci-dessous il y a :

- Définition des objectifs municipaux et des moyens mis à disposition pour la réalisation.
- Elaboration d'un projet pédagogique construit avec rappel des critères liés à la labellisation, projet construit par le directeur son équipe.
- Bilan et compte-rendu en commission municipale jeunesse puis en conseil municipal.
- Pilotage et régulation au quotidien par le coordinateur du service jeunesse.

Une réunion trimestrielle de l'ensemble des animateurs du secteur jeunesse a lieu avec pour objet :

- Un bilan de l'ensemble des activités.
- Un retour sur les bilans effectués avec les familles et les jeunes.
- Un rappel des échéances trimestrielles.
- Les ajustements éventuels.

2. Des objectifs généraux communs à toutes les actions

- Contribuer à l'épanouissement de la personnalité de chacun.
- Privilégier chez l'enfant et le jeune la prise de parole, l'initiative pour aller vers l'autonomie.
 - A tous moments permettre une réelle écoute de l'enfant ou du jeune et la prise en compte de sa parole pour l'encadrant.
 - Permettre un encadrement des enfants et des jeunes pour répondre à une demande des familles.

- Proposer des loisirs s'inscrivant dans un projet mais aussi permettant la découverte des structures locales ou périphériques (installations sportives, lieux de culture, lieux de loisirs et de détente...).
- Ces propositions visant l'accès du plus grand nombre pour un coût modique.

3. Les actions selon les tranches d'âge

- **Les 3 - 5 ans :**

L'offre éducative et d'encadrement pour ces tout jeunes enfants s'est beaucoup développée pour répondre à une demande forte exprimée par les familles dont beaucoup de couples de milieux modestes aux emplois nécessitant mobilité et disponibilité.

Ces actions développées sont :

- Accueil périscolaire (garderie) spécifique matin et soir avec agrément spécifique.
- Centre de loisirs des petites vacances (passeports) 13h30 18h00
- Centre de loisirs maternel du mercredi 8h00 18h00
- Centre de loisirs maternel d'été

- **Les 6-10 ans :**

- Accueil périscolaire
- Activités méridiennes
- Centre de loisirs des petites vacances (passeports)
- Centre de loisirs du mercredi
- Centre de loisirs d'été (CLSH et mini camps)

- **Les 12-13 ans :**

Cette tranche d'âge intermédiaire bénéficie selon leurs besoins et leur maturité des offres liées aux 6-10 ans et aux préadolescents.

Les jeunes 11-13 ans sont à 85% scolarisés au collège de Giberville ; ce brassage rend les jeunes plus mobiles ; ces collégiens bénéficient en outre d'une offre éducative et de découverte qui s'est beaucoup amplifiée par la mise en place d'activités dites d'accompagnement éducatif, gratuites, financées par l'éducation nationale ; activités qui touchent des domaines multiples : sorties scolaires, sport, culture, loisirs éducatifs.

- **Les 14 -17 ans :**

Pour cette tranche d'âge, outre les objectifs généraux exprimés ci dessus (Cf. paragraphe C2) nous mettons en avant 3 objectifs spécifiques :

- Créer un réseau de solidarité et d'entraide en favorisant l'accès des volontaires à l'animation du secteur jeunesse.
- Renforcer le lien social en créant un « sentiment d'appartenance à la collectivité »
- Accéder à la responsabilisation et à l'autonomie par le montage et la réalisation de projets communs.

Les actions menées :

- Centre de loisirs des petites vacances (passeports ados)
- Centre de loisirs d'été (CLSH mini camp - séjour ados)
- Projet ados annuel : rencontres mensuelles de montage et préparation du séjour d'été.
- Atelier Hip Hop (hebdomadaire).
- Actions ponctuelles d'autofinancement.
- Réponses ponctuelles sur une durée limitée à des demandes spécifiques (aide à l'association juniors 2007-2008 atelier tektonique janvier-juin 2008).

D. Des moyens mis en œuvre

1. Une équipe d'animation

La municipalité, consciente des enjeux autour de la jeunesse a toujours mis en œuvre les moyens nécessaires aux activités. Depuis 2004, avec un temps plein initial, l'équipe permanente est désormais constituée de 2 temps pleins, 3 temps partiels (25h, 18h et 18h) et d'un pool de 25 animateurs occasionnels pour les mercredis et les centres de loisirs des vacances.

2006 : 4 063 heures d'animation

2007 : 9 742 heures d'animation

2008 : 11 908 heures d'animation

2009 : 13604 heures d'animation

Ces chiffres donnent la mesure de l'effort consenti.

Des formations et un suivi :

La volonté municipale est de s'appuyer sur les compétences de ses personnels et d'encourager à la formation. En 2007, 2008 et 2009 deux animatrices ont mené leur formation BPJEPS et BAFD. Les personnels permanents ont été incités à suivre les temps de regroupement liés au Label.

2. Des infrastructures

- Un local dédié au secteur jeunesse : la Maison de la Jeunesse : cet immeuble acquis par la commune est composé d'une salle permettant l'accueil de 12 personnes et de 2 bureaux : l'un pour le coordonnateur du secteur jeunesse, l'autre pour l'animatrice du RAM. Il est équipé de tables de réunion, d'un babyfoot, d'un téléviseur et d'une console de jeux.
- Des locaux scolaires mis à disposition pour partie pour les mercredis et petites vacances et dans leur quasi-totalité pour le centre de loisirs d'été.
- Une salle polyvalente dont le secteur peut disposer sur un nombre d'heures restreint en semaine.
- Un gymnase communal essentiellement utilisé par les associations et les écoles en semaine, il est mis à disposition du secteur jeunesse sur le temps intermédiaire et aux vacances.

3. Des moyens financiers

L'engagement municipal en direction du secteur jeunesse se mesure aussi par l'effort financier consenti qui s'ajoute aux moyens alloués aux écoles et aux associations qui participent aussi aux actions vers l'enfance et la jeunesse.

2007 : Coût total 212 578€ dont 89 942€ de subvention et 65 608€ à charge de la commune.

2008 : Coût total 252 901€ dont 91 117 € de subvention et 92 547€ à charge de la commune.

2009 : Coût total 267935€ dont 95082 € de subvention et 90732€ à charge de la commune.

L'effort financier communal représente environ 5% du budget de fonctionnement de notre collectivité. Les chiffres montrent l'importance du soutien apporté par les partenaires essentiellement CAF puis DRDJS et DRAC. Le Maire, les élus, la commission jeunesse ont développé cette politique contractuelle avec les partenaires institutionnels dont l'aide et les conseils ont toujours été déterminants dans la conduite et le suivi des différents projets.

E. Un projet intégré au territoire

1. Les associations

Notre commune dispose d'un maillage associatif dense et actif : 21 associations existent traitant des arts, des sports, de la culture, des loisirs de l'action sociale. Toutes apportent dynamisme à la commune et contribuent à renforcer le lien social.

Beaucoup d'entre elles développent une offre importante d'encadrement et d'éducation en direction des enfants et des jeunes particulièrement les associations suivantes : Basket, tennis, judo, théâtre, loisirs de l'esprit. Outre ces associations, d'autres sont partenaires sur l'organisation des passeports des petites vacances apportant ainsi des nouvelles compétences et favorisant parfois un nouveau lien intergénérationnel : c'est le cas pour les clubs tels que le Soleil d'Automne, l'Atelier Patchwork , le Club Randonnée, la Pétanque Démouvillaise, le Tennis.

Le projet éducatif municipal intègre dans sa logique l'ensemble des possibilités offertes aux jeunes et aux enfants. Les projets du secteur jeunesse sont complémentaires et contribuent à diversifier le maillage de l'offre de loisirs éducatifs sur le territoire.

2. Les écoles et le collège

Les écoles maternelle et élémentaire ainsi que le collège développent leurs propres projets d'établissement. Depuis 2007, écoles et collège disposent de moyens visant à mettre en place l'accompagnement éducatif puis des moments de soutien et de remise à niveau scolaire sur des temps périscolaires. Cette nouvelle offre peut être importante en volume. Au collège Emile Zola 12 activités sont proposées sur le temps périscolaire (composé de 26 groupes) dans des domaines sportifs, ludiques, culturels.

Le secteur jeunesse a fait le lien avec les activités proposées à l'école élémentaire en prenant en charge un atelier hebdomadaire depuis janvier 2009 dans le cadre de l'accompagnement éducatif mis en place par la circonscription de l'éducation nationale.

La réflexion préalable à la mise en place de projets du secteur jeunesse, leur nature, le moment, les groupes ciblés, intègre toujours la dimension globale du jeune : ses activités familiales et scolaires.

F. Un projet global labellisé : le suivi et l'évaluation

1. Une commission d'élus

Depuis 2001, une commission d'élus est composée de 7 membres qui, outre le fait d'être élus, sont aussi pères ou mères de familles usagers eux-mêmes de services du secteur jeunesse.

Cette commission contribue par sa connaissance de la commune à l'élaboration des projets, à leur suivi et à leur évaluation.

Les membres de cette commission défendent et argumentent en session plénière du conseil municipal lors de la présentation ou des bilans relatifs aux activités. Cette commission réunie 2 fois par trimestre rencontre le coordonnateur du secteur et les animateurs. En outre, certains de ses membres se rendent sur les lieux des activités.

Le rôle de cette commission est important à plusieurs titres :

- Elle constitue une caution à la politique menée.
- Elle encourage et conforte les acteurs dans différentes actions.
- Elle est garante auprès des habitants du sérieux et de l'intérêt de l'activité menée.
- Elle constitue une sorte de « comité de vigilance » sur la conduite des activités menées et des investissements réalisés.

2. Le groupe de pilotage local

Le Maire et la municipalité, depuis 2001, ont souhaité œuvrer dans une transparence totale envers les intervenants associatifs sur la commune, les écoles, les institutions et les partenaires du projet CAF, DRDJS, DRAC, Mutualité.

Un groupe de pilotage local se réunit chaque année au cours duquel un compte rendu exhaustif est dressé aux plans quantitatifs (fréquentation et volume des activités), financiers et qualitatifs.

Ce temps de travail mené sous la présidence du maire ou de l' élu en charge du secteur permet une compréhension totale des objectifs et des réalisations, il permet une discussion et de poser les premiers éléments de bilan, voire de réajustement. Ce temps de travail a aussi pour intérêt de permettre aux partenaires financiers de rencontrer les acteurs de terrain et d'entendre l'avis des usagers.

3. La parole aux enfants et aux familles

Chaque activité du secteur jeunesse est portée par un projet pédagogique qui prend en compte la parole des enfants et les souhaits des familles. Des temps de parole lors des préparations avec les enfants, des temps d'information et de bilan avec les familles sont intégrés à ces projets. Au cours du développement des actions, particulièrement lors des centres de loisirs des petites vacances et d'été des moments d'autonomie sont réservés de même que des temps de prise de parole destinés à faire des propositions et émettre des avis.

Ces temps de prise de parole, parfois délicats à gérer car des excès peuvent se produire ou des demandes irréalistes surgir, viennent nourrir les projets et stimuler les responsables et animateurs.

4. Le suivi dans le cadre des critères de labellisation

L'obtention du label enfance jeunesse en 2007 a été vécue comme une marque de reconnaissance de la qualité du travail accompli par le secteur jeunesse mais aussi compris de la part des usagers comme un élément de confiance et de fiabilité.

Le cadre de la labellisation et ses 9 critères constituent un outil de suivi et une référence méthodologique :

L'ensemble des acteurs du projet Demouvillais, des concepteurs aux animateurs et aux usagers garde en ligne de mire chacune de ces 9 constantes pour s'y référer dans l'élaboration, dans la vie du projet et dans son évaluation.

Concertation, diagnostic, dynamique territoriale, démarche progressive, besoins et attentes, rapport activité/projet, équipe et formation, espaces d'accueils, partenariats familiaux sont des constantes qui ont présidé régulièrement à la définition et à l'évaluation de nos actions.

5. L'évaluation triennale

Au terme des années 2007-2009, une évaluation a été menée. Elle a pris trois formes :

- Une réunion de la commission jeunesse afin de présenter un bilan quantitatif et faire un bilan qualitatif au regard des éléments connus : statistiques, progression de l'activité et avis des personnes et usagers.
- Une enquête questionnaire auprès de l'ensemble des familles demouvillaises s'étalant sur 15 jours et portant sur la fréquentation des activités, les jugements émis, la fréquentation d'autres structures de loisirs et des propositions (voir annexes : questionnaire et dépouillement) 141 réponses ont été retournées touchant 327 enfants.
- Des entretiens réalisés auprès d'enfants, de familles et d'animateurs.

G. Eléments d'évaluation - commentaires

1. Difficultés et incertitudes

Le secteur jeunesse s'étant fortement développé, son budget est en expansion continue.

- L'équilibre budgétaire n'est permis que par l'aide importante des partenaires CAF14 essentiellement et pour une autre part DRDJS. Les finances communales ne pourraient par pallier une défection de ces aides et il semble exclu de faire supporter une plus large part aux familles. De nouvelles règles définies par la CAF font obligation de mettre en place une tarification différenciée selon le niveau de revenus des familles, or notre commune compte essentiellement des familles modestes (ouvriers, employés). Pour équilibrer les recettes il sera difficile de mettre en place une réelle péréquation entre tarifs hauts et bas. La municipalité a pris cependant l'engagement de mise en place de cette tarification modulée au 1^{er} septembre 2010.
- Les infrastructures : les locaux susceptibles d'accueillir les activités du secteur jeunesse au quotidien sont les écoles et la maison de la jeunesse. Les efforts des personnels communaux pour adapter et permettre l'usage des locaux solaires aux

animateurs et accueils sont importants mais cela reste toujours un peu acrobatique et source de difficultés.

Le projet de construction d'un outil à destination des associations et du secteur jeunesse reste d'actualité, il est cependant dépendant des possibilités de financement, les incertitudes sur le maintien de la dotation communautaire de solidarité accordée par l'agglomération aux communes les plus pauvres (200 000€ en 2008, dotation réduite à 150 000€ en 2009) n'est pas acquis. Cela fait surgir une nouvelle inquiétude sur le projet d'acquisition de cet outil dont la nécessité se fait réellement sentir.

- Développer l'effort vers les adolescents : développer une offre plus large vers les adolescents nécessitera une augmentation des heures d'animation, des locaux adaptés et disponibles sur des plages horaires plus variés. Ces paramètres rejoignent les aspects financiers et d'infrastructures mentionnées ci-dessus.

2. Réussites et satisfactions :

La volonté du conseil municipal n'a jamais fait défaut même si parfois il a fallu argumenter et justifier les activités plus que dans certains autres domaines.

L'adhésion des enfants, des jeunes et des familles aux activités est très forte, les statistiques en journées et ½ journées d'accueil sont toujours très satisfaisantes. L'enquête auprès des familles menée en décembre 2009 montre une bonne connaissance des activités un indice de satisfaction élevé. Il en ressort aussi que les propositions municipales satisfont très largement les demandes des familles (cf. annexes) et sont en phase avec celles-ci.

Des partenariats efficaces et réguliers et une complémentarité réels avec les écoles et les associations : ces liaisons permettent réellement un maillage en direction des enfants et des jeunes pour une offre de loisirs éducatifs et d'encadrement très complète.

II. LE PROJET EDUCATIF COMMUNAL 2010-2012

A. Un diagnostic partagé

1. Réflexion Générale

Si, en 2001, formuler un projet éducatif communal était pour beaucoup, élus, membres d'associations, familles, une idée nouvelle et perçue de manière lointaine et un peu intellectuelle, en 2010, ces mêmes personnes en perçoivent le sens, l'intérêt et les enjeux.

Notre projet éducatif a du sens car il vise l'éducation et l'encadrement des enfants et des jeunes en complémentarité des familles et des écoles, il trouve aussi son sens en ce qu'il crée du lien social et développe des capacités citoyennes : respect, autonomie, développement de la curiosité, prise de responsabilités.

Notre projet éducatif est porteur d'intérêt pour l'ensemble de la population puisqu'il est devenu un élément à part entière de l'activité municipale au même titre que la voirie, l'administration, la sécurité ou les bâtiments...

Notre projet éducatif est un atout en jeu dans la formation des jeunes qui seront les adultes de demain dans notre commune ; les activités soutenues par ce projet sont des éléments constitutifs de l'éducation et la formation nécessaires à la maturation de ces futurs adultes qui devront prendre à leur tour leurs responsabilités dans notre commune ou là où ils décideront de vivre.

2. Le diagnostic

En novembre et décembre 2009, l'enquête menée auprès de l'ensemble des familles demouvillaises a eu pour but de recueillir des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs, et, par des questions ouvertes, de recueillir aussi des avis et des propositions. (Voir en annexes les résultats et le questionnaire). Les résultats de cette enquête sont significatifs, ils concernent 330 enfants sur un total de 701 de 2 à 17 ans (enquête INSEE de 2006), ils concernent aussi 141 familles sur 556 familles avec enfants (enquête INSEE en 2006).

Cette enquête a vocation de bilan et d'ajustements pour la définition de notre nouveau projet a montré que:

- L'information sur le calendrier, la nature et l'objectif des activités est perçue comme largement suffisante.
- Les activités plébiscitées sont celles qui joignent l'aspect éducatif et ludique avec la demande familiale d'encadrement.
- Dans les choix effectués, la volonté de l'enfant et celle de la famille sont dans un rapport de quasi égalité (55%-45%).
- La volonté municipale de produire un service de qualité est perçue comme telle : 80 à 85 % de satisfaction chez les familles comme chez les enfants.
- Les apports aux enfants et aux familles se répartissent en 4 grands domaines : découvertes d'activités (37%) encadrement (28%) occupation (20%) lien social (12%).
- 43% des enfants concernés pratiquent aussi une activité associative.
- Les familles (35 sur 141) font des propositions qui tournent essentiellement autour des horaires de prise en charge des enfants.
- 22 familles sur 141 souhaitent aller au-delà du questionnaire par un échange oral avec les responsables du secteur jeunesse.

B. DES OBJECTIFS GENERAUX ET DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

1. Point de vue général

L'ensemble des actions menées de 2001 à 2009 a été suivi, analysé et évalué au cours des séances de conseils municipaux, en commission jeunesse, dans les différentes rencontres avec les familles (avant, pendant, après le déroulement des actions). L'activité du secteur jeunesse a été menée en toute transparence tenant compte des avis des acteurs et des bénéficiaires. La volonté communale est de maintenir ces principes. Par ailleurs, les activités ont été « dimensionnées » à la mesure des besoins et des moyens relatifs de notre collectivité, il en sera de même lors de cette période triennale.

2. S'appuyer sur une dynamique existante

Comme nous l'avons décrit ci-dessus (Chapitre I, paragraphes C.D.E), l'ensemble du projet 2001-2009 a créé une dynamique et une cohérence locales. Les actions mises en œuvre en 2010-2012 s'appuieront sur cette dynamique, nous nous efforcerons de la maintenir et de l'amplifier :

Dynamique de l'équipe permanente : c'est un groupe de personnes consciencieuses, dynamiques, imaginatives. Nous nous efforçons d'encourager cette équipe, de la conforter et de la faire progresser.

Dynamique familiale : l'implication des familles a été réelle soit dans leur présences aux temps d'échange, soit même dans leurs propositions, dans leur participation à l'évaluation terminale, ou même dans leur participation à l'animation d'activités ; cette dynamique sera maintenue.

Dynamique des partenariats et complémentarités : les partenariats et échange avec les associations et les écoles, comme décrits ci-dessus (paragraphe E) constituent des renforts et des opportunités que nous poursuivront.

3. Un projet dans une vision politique municipale

La réflexion de l'équipe municipale semble aboutie, au terme des années 2001-2009, elle fait en sorte que :

- La collectivité engage une relation constructive avec l'enfance et la jeunesse avec une vision éducative mettant en avant des valeurs telles que : participation, respect, autonomie, responsabilité.
- La collectivité reconnaisse et satisfasse des besoins exprimés par les familles et les jeunes.
- Les enfants et jeunes bénéficient autant que possible d'un maillage éducatif lui permettant de donner du sens à son évolution et d'être intégré, dans un souci, exprimé ou sous-jacent, d'éviter les difficultés éventuelles d'insertion ou de marginalisation.

4. Des actions reconduites, confortées, renforcées

L'ensemble des actions seront reconduites avec la même volonté de s'appuyer sur des projets, de répondre à la demande familiale :

- Accueil périscolaire sur 2 sites destinés aux enfants des écoles avec projet pédagogique défini, l'encadrement étant assuré par 3 animateurs.

- Animation du temps intermédiaire : la pause méridienne étant élargie à 2 heures, 8 ateliers allant du sport aux activités éco-citoyennes sont ouvertes aux écoliers (6-12 ans).
- Centre de loisirs du mercredi : un centre maternel et un centre élémentaire avec accueil continu (8-18h) permet la prise en charge de tous les enfants demandeurs, sur des projets définis à périodicité bimensuels.
- Action passeports loisirs des petites vacances avec 6 groupes permettant des activités, au choix, sur projet définis avec les enfants de la maternelle au 14-16 ans.
- Ateliers hebdomadaires le samedi et en soirées de semaine permettant des pratiques telles que le hip hop, jeux sportifs, jeux de société et de stratégie.
- Centre de loisirs d'été : CLSH pour les 3-16 ans, mini camps pour les 11-13 ans.
- Animation en direction des adolescents dans la perspective des activités des petites et grandes vacances : rencontres mensuelles ou bimensuelles ; élaboration du projet de centre de vacances adolescents de l'été : accueil à la journée en CLSH et camp de 15 jours.
- Mise en œuvre d'activités vers l'éco-citoyenneté : des ateliers sont menés sur le temps de midi ; une semaine sur l'écocitoyenneté se déroulera en 2010 (26 au 30 avril) avec des ateliers, exposition et animation à l'intention des enfants, adolescents et familles.
- Projet ados de 16 ans : job d'été. Il est proposé aux ados de 16 ans de participer à l'animation des centres d'été, avec engagement municipal de participer aux frais BAFA et à contribuer à la formation future en stage pratique. 4 à 6 jeunes bénéficient de cette possibilité chaque année.

5. Renforcer et diversifier les équipes : la formation

L'équipe municipale jeunesse telle que décrite au paragraphe I.D.3 est constituée de 2 titulaires à temps plein et 3 temps partiels sur des contrats à durée déterminée. L'objectif sera de stabiliser l'équipe, de renforcer ses compétences par la formation. Des formations spécifiques seront mises en place sur des sujets tels que : connaissance et compréhension des relations adultes enfants, développement de compétences spécialisées pour mener des activités particulières.

Ces formations pourront éventuellement être intégrées aux aides et suivis proposés dans le cadre de la démarche de labellisation. Une diversification de l'équipe et une spécialisation devra aussi être envisagée afin de répondre plus précisément aux demandes liées aux tranches d'âge : petite enfance, enfance, préados, adolescents. Cette diversification se fera dans la collaboration entre les élus et le coordonnateur jeunesse.

A cette réflexion sur l'équipe permanente, s'ajoute aussi des souhaits sur les équipes d'animateurs et directeurs occasionnels menant les activités liées aux vacances scolaires.

Les directeurs de centre : au plan des directions de centres, les recrutements ont été parfois empreints de difficultés : motivation incertaine et compétences inadéquates. Une politique de promotion et d'aide à la formation BAFA sera développée en direction des animateurs compétents et expérimentés ayant exercé dans nos différents centres de loisirs.

En regard des évaluations effectuées sur nos centres de vacances, des actions de formation spécifiques seront menées sur le site communal en complément des formations initiales BAFA. La volonté générale de la municipalité étant d'améliorer la qualité de l'intervention, d'adapter les équipes aux besoins locaux spécifiques, de sécuriser aussi les équipes elles-mêmes.

6. Evolution et suivi :

Le projet tel que présenté ici répond à une demande de la population, à la volonté municipale et tient compte des possibilités financières et des infrastructures de la commune. Il n'est pas figé et se veut aussi réactif et en adéquation avec les évolutions de notre population.

La question de l'offre envers les adolescents, abordé au paragraphe I.G.1 est toujours présente dans nos préoccupations. Actuellement les propositions faites sont ponctuelles et liées aux échéances : sorties, animations des vacances, camp d'été. Ces activités rencontrent un vif succès. Cependant, les adolescents regroupés essentiellement au collège E. Zola n'ont pas d'accueil quotidien dans les communes de DEMOUVILLE et CUVERVILLE. Les adolescents se reconnaissent plus dans une identité intercommunale et se centrent sur GIBERVILLE et son Carrefour Jeunesse situé dans la proximité géographique immédiate du collège. Cette situation est appelée à évoluer dans le cadre de discussions et de travaux intercommunaux.

Le suivi de l'ensemble des activités mettant en œuvre ce projet éducatif est assuré par la municipalité et la commission jeunesse. Des évaluations périodiques sont menées sous forme d'enquêtes de satisfaction auprès des familles et enfants.

Le suivi, lié à la démarche de labellisation, trouve aussi une grande importance en ce qu'il induit toujours une volonté d'analyse, de prise de distance et qu'il engage une démarche de qualité par la mise en œuvre de ses 9 critères.

Cette démarche, sorte de fil conducteur, constitue un guide pour les concepteurs de ce projet mais aussi une démarche de qualité perçue par les familles. C'est dans cette optique que la municipalité souhaite renouveler la démarche contractuelle de labellisation envers les services de l'état.

C. UN PROJET S'INSCRIVANT DANS LES CRITERES DE LA LABELLISATION

2. Un projet mené dans le respect des engagements :

Dans le bilan de l'activité décrit dans les pages précédentes, mais aussi dans le projet triennal 2010-2012, la volonté municipale rejoint en tous points celle formulée par la CAF et la DRDJS de « développer une offre éducative de loisirs de qualité pour les enfants et les jeunes, dans le respect de leurs caractéristiques et de leur diversité ».

Les actions menées en 2007-2009 dans le cadre du projet municipal labellisé ont souscrit aux cahiers des charges mettant en œuvre ses neuf critères.

Au cours des trois années écoulées, l'esprit dans lequel ont été menées les actions, la volonté municipale et le développement concret des activités a toujours pris en compte les éléments suivants :

- Des moments de concentration et de bilan à l'intention de tous les acteurs : enfants, jeunes, familles, animateurs...
- La mise en place d'actions répondant à des besoins exprimés et reconnus.
- Considérer l'enfant et le jeune comme acteur dans ses loisirs
- Considérer la famille comme partenaire en lui donnant la possibilité de proposer, de participer, de formuler des avis.
- Inscrire les propositions dans l'ensemble des propositions éducatives locales
- Veiller à la qualité des actions en mettant l'activité au service du projet
- Mettre à disposition moyens et infrastructures permettant la mise en œuvre des projets pédagogiques.

2. Prise en compte des critères de la labellisation pour le projet triennal

1. Organiser la concertation régulière des différents acteurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évolution du projet éducatif

Le projet communal tel qu'il est décliné ci-dessus (II A et B) engage la conduite d'activités sur la période de 3 ans en direction des enfants et adolescents :

- Accueil périscolaire de 3 à 12 ans
- Activités méridiennes de 6 à 12 ans avec extension à 3-5 ans en 2010-2011 à titre expérimental
- Centre de loisirs du mercredi 3 à 12 ans
- Centre de loisirs des petites vacances de 3 à 16 ans : activités dites des « passeports »
- Centre de loisirs d'été de 3 à 16 ans
- Centre de vacances d'adolescents en été
- Projet annuel adolescents avec accueil samedi mensuel ou bimensuel sur l'élaboration de projets participatifs

L'ensemble de ces activités est conduit dans le cadre défini par le projet éducatif communal géré et coordonné par le coordonnateur du secteur jeunesse. Chaque activité donne lieu à la rédaction d'un projet pédagogique par le directeur validé par l'élu responsable avec avis de la commission municipale jeunesse.

Ce projet pédagogique s'articule précisément avec le projet éducatif.

Ce projet pédagogique donne lieu à diffusion auprès du public (par écrit et site internet communal) il est présenté, discuté, et éventuellement amendé par le directeur au cours de la présentation à son équipe.

2. Appuyer le projet éducatif sur un diagnostic partagé, présenter les différentes étapes de réalisation et les modalités d'évaluation sur 3 ans.

Le diagnostic abordé au chapitre II-2 s'appuie donc sur la connaissance des besoins de la population communale en encadrement des jeunes, en culture, en éducation citoyenne (autonomie, respect, vivre ensemble, écocitoyenneté).

Les éléments de ce diagnostic sont apportés :

- En conseil municipal par les apports des élus
- En commission jeunesse par les apports de ses membres
- En réunion du groupe d'animateurs permanents (réunion trimestrielle entre les élus responsables et l'équipe permanente)
- En groupe de pilotage annuel réunissant tous les acteurs « éducatifs et associatifs » locaux.

Ensemble des actions programmées, objectifs, évaluation

ACTIONS	POPULATION CONCERNEE	OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS	EVALUATION
Accueil périscolaire 2 sites : Maternel Elémentaire	3 à 12 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un accueil avant et après la classe à la demande des familles avec un projet pédagogique défini, rédigé et communiqué aux familles - Apporter une réponse à la demande de garde souple et adaptée 	<p>Annuelle en conseil municipal et en commission jeunesse</p> <p>Entretiens avec les familles</p>
Animation du temps intermédiaire jours scolaires	5 à 12 ans puis 3 à 5 ans en 2010-2011	<ul style="list-style-type: none"> - Faire du temps de repas un moment éducatif - Réguler et aménager le repas - Proposer aux enfants des ateliers encadrés de découverte d'activités culturelles, ludiques, sportives citoyennes 	<p>Trimestrielle en groupe de suivi (personnel éducatifs et de service élus coordonnateur)</p> <p>Annuelle en conseil municipal</p> <p>Annuelle en groupe de pilotage</p>
Centre de loisirs du mercredi	3 à 12 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter une réponse à la demande d'encadrement des familles pour leurs enfants - Proposer des activités portées par un projet pédagogique renouvelé bimensuellement - Proposer des activités ludiques, culturelles, sportives, citoyennes de découvertes des équipements - Favoriser autonomie et épanouissement de l'enfant 	<p>Trimestrielle groupe de travail élus coordonnateur et équipe permanente</p> <p>Entretiens réguliers avec les familles pour recueillir avis et proposition</p> <p>Conseil municipal</p> <p>Commission jeunesse</p> <p>Groupe de pilotage annuel</p>
Centre de loisirs des petites vacances passeports (après-midi)	3 à 17 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil et encadrement à la demande des enfants et ou des familles. - Proposer des activités ludiques, sportives, culturelles, citoyennes. - Associer les enfants et les familles à la définition du projet - Organiser les activités autour d'un projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation à l'issue de chaque passeport en groupe de travail élus coordonnateur équipe permanente - Evaluation en commission jeunesse et conseil municipal - Evaluation en groupe de pilotage

		pédagogique rédigé et oublié	local annuel - Evaluations permettant les ajustements successifs pour l'année et sur les 3 années du PE
Activités vacances d'été : CLSH Mini camps Centre de vacances ados	3 à 16 ans 11 à 16 ans 14 à 17 ans	Accueil et encadrement à la demande des enfants et ou des familles Développer des activités tenant compte de la demande Mettre en place un projet pédagogique intégrant : Des temps d'autonomie des temps associant les participants et les feuilles à l'élaboration du projet Des activités ludiques, culturelles, de découvertes locales, environnementale	Evaluation en fin de séjour Equipes et élus Compte rendu aux familles et recueil des avis Evaluations en conseil municipal et commission jeunesse Evaluation en groupe de pilotage Réactualisation du projet en fonction des bilans et proposition sur les 3 années
Action ados Projet annuel Jobs d'été Accueil libres (2010-2013)	14 à 17 ans	Accueils bi mensuels visant à : Solidariser un groupe Répondre à une demande d'activité soutenue et encadrée Développer l'autonomie autour d'un projet annuel finalisé par le séjour ados de juillet Ces actions seront développées en 2010-2013 pour proposer des accueils plus nombreux de 2 à 3 fois par semaine	Evaluation trimestrielles (coordonnateur élus équipe d'animation Commission jeunesse Groupe de pilotage local annuel
Ateliers hebdomadaires ludothèques jeux de stratégie hip hop jeux sportifs écocitoyenneté	5 à 13 ans	Développer des accueils et des activités complémentaires à l'offre existante sur la commune Permettre aux animateurs de mettre en œuvre leurs compétences spécifiques Mise en place d'actions spécifiques et ponctuelles (exemple semaine de l'environnement et du développement durable avril 2010)	Evaluation trimestrielles (coordonnateur élus d'équipe d'animation Commission jeunesse Groupe de pilotage annuel

L'ensemble des actions décrites ci-dessus sont donc régulièrement évaluées, les usagers et les participants sont associés à la mise en œuvre et aux bilans, les différentes instances mentionnées dans le processus d'évaluation intégrant toujours des usagers. Ces actions sont ajustées chaque année en fonction des souhaits et des résultats des évaluations.

3. Inscrire le projet dans une dynamique territoriale

La volonté municipale est d'intégrer les actions dans une cohérence et une complémentarité avec l'ensemble des propositions émanant du secteur scolaire et du secteur associatif. Cette volonté est aussi significative de la volonté de mettre en place un réel « maillage » éducatif et de créer du lien social. L'ensemble est décrit en I paragraphes CDE.

4. Développer des démarches progressives qui permettent de rendre l'enfant et le jeune acteur des ses loisirs

Dans l'élaboration, les bilans et l'évolution les usagers et les familles sont régulièrement associés. Des moments spécifiques dans le déroulement sont définis pour permettre des choix, des propositions et des réajustements éventuels (cf. annexe projet pédagogique hiver 2010) des capacités et compétences connues des équipes d'animation.

5. Tenir compte des besoins particuliers et attentes formulées des différents publics et mesure les projets dans une continuité éducative

Les réponses à ce critère sont apportées dans les paragraphes F1, F2, F3 du chapitre I relatif au bilan 2007-2009, les modalités envisagées pour 2010-2012 étant reconduites.

6. Mettre en œuvre la ou les activités au service du projet

Les missions confiées aux équipes de direction et d'animation pour toutes les activités communales font références au projet éducatif. Il est demandé à chaque directeur de construire un projet pédagogique écrit, présenté aux animateurs et aux familles. Celui-ci est autant que possible publié (écrit, affiché, en parution sur le site internet communal). Chaque projet est porteur d'un thème, d'une intention éducative (découverte d'activité, de performance, de valeurs solidaires, de vie collective). Les activités sont alors positionnées pour mettre en œuvre la thématique retenue. L'illustration de cette volonté est contenue particulièrement dans la programmation de centres de loisirs (mercredis - programme diffusé toutes les 6 semaines - Passeports vacances – cf. annexe 4)

7. Constituer une équipe en adéquation avec le projet

L'évaluation de l'équipe municipale d'animateurs permanents ainsi que des occasionnels, sa composition, son mode de travail ainsi que les moyens mis à disposition montrent bien la prise en compte de ce critère (voir paragraphe II B5)

8. Organiser les accueils dans des espaces adaptés

Hormis la maison de la jeunesse, local spécifique l'ensemble des activités se déroulent dans les locaux scolaires. Ceux-ci ne sont disponibles que hors temps de classe. L'effort d'adaptation par les équipes est important. Ces locaux et les espaces qui les entourent, ainsi que les équipements de proximité (gymnase et salle polyvalente) sont réellement dimensionnées aux groupes et activités proposées

9. Inscrire la famille, les parents comme partenaires incontournables

Par le présent projet éducatif la municipalité entend mettre en avant des valeurs et des objectifs visant :

A contribuer à l'éducation

Favoriser l'autonomie des enfants et des jeunes

Contribuer à l'éducation aux cotés des familles

Contribuer à la cohésion et au lien social

Cette volonté municipale et d'être aux cotés des familles dans l'éducation et d'apporter une réponse à leur demande.

Pour chaque action proposée, la méthodologie adaptée à l'égard des familles vise une démarche active de leur part :

Démarche de choix aux inscriptions

Sollicitations régulières pour participer sur des temps ouverts

Sollicitations réguliers lors du temps de préparation et des bilans

Ces différentes actions en direction des familles sont particulièrement visibles et mises en avant dans les centres de loisirs du mercredi les activités passeports, le centre de loisirs du samedi matin. Au cours du déroulement de ces activités, les parents ont une implication régulière encouragée par la sollicitation des animateurs et de l'équipe permanente.

III. CONCLUSION

La rédaction d'un projet éducatif municipal est un exercice particulier car il est unique. Ce type d'écrit n'existant dans aucun autre domaine de l'activité municipale.

Ce projet réaliste, aux ambitions mesurées, tient compte des ressources et des besoins connus de notre commune.

Ce projet est publique et à la disposition de tous, par conséquent, susceptible de questionnements voire de réajustements. Il est soutenu par une équipe constituée essentiellement des 7 membres de la commission jeunesse et du maire ayant mandat de la population.

Ce projet constitue aussi une référence pour nos équipes d'animation permanentes ou occasionnelles dans la rédaction et la mise en place de leurs projets pédagogiques de centres.

Ce projet visité et questionné annuellement par le groupe de pilotage local, réunissant acteurs locaux et partenaires institutionnels, met en œuvre les actions décrites ci-dessus, dans la transparence, avec une volonté essentielle de servir l'éducation de nos jeunes.

Nous espérons qu'il sera bien reçu par nos mandants et qu'il continuera de recevoir l'approbation, l'aide et le soutien nécessaires de nos partenaires institutionnels que sont la CAF, la DRDJS, la DRAC et le Conseil Général du Calvados.

ANNEXES

Questionnaire enquête auprès des familles de décembre 2009.

Résultats de l'enquête.

**Compte-rendu de l'activité 2009 du secteur municipal jeunesse
présenté au groupe de pilotage du 10.02.2010**

Projet pédagogique passeports hiver 2010

PEL : ETAPES DE REALISATION (additif suite à rencontres avec DDCS des 8.10 et 24.11 2010)

THEMATIQUES ET ACTIVITÉS	2010 – 2011	2011 – 2012	2012 - 2013
<p>Accueils de Loisirs préados – ados</p> <p>Développer des projets favorisant l'autonomie, la participation et l'adhésion à des valeurs éco-citoyennes</p>	<p>Relance des accueils du mercredi a-midi.</p> <p>Continuité du projet ados avec finalisation en projet d'été</p> <p>1^{ère} mise en œuvre du projet ados Club Europe</p> <p><u>Evaluation trimestrielle quantitative et qualitative</u> <u>Bilan annuel avec jeunes et familles</u></p>	<p>Structuration et renforcement de l'accueil ados avec recrutement spécifique d'un animateur.</p> <p>Poursuite du projet ados et sa finalisation en séjour été.</p> <p>Finalisation du projet ados Club Europe</p> <p><u>Evaluation : d°2010/2011</u></p>	<p>Structuration accueil ados avec définition d'activités spécifiques et thématiques.</p> <p>Poursuite projet ados dont séjour été.</p> <p>Poursuite projet ados Club Europe</p> <p><u>Evaluation : bilan triennal intégré au diagnostic préalable à la réécriture du projet éducatif communal</u></p>
<p>Formation des personnels</p> <p>Engager une démarche de formation pour chaque animateur visant à renforcer les compétences et à mieux adapter l'animateur aux objectifs et projets locaux.</p>	<p>Formulation des besoins et priorités du service.</p> <p>Bilan individuel et élaboration d'un plan de formation pour chacun.</p> <p>Recherche de nouveaux registres de compétence.</p> <p>Mise en œuvre formation PSC1 (ex : AFPS) dans le cadre municipal général.</p> <p><u>Evaluation annuelle par bilans collectifs et entretiens individuels</u></p>	<p>Mise en œuvre du plan de formation.</p> <p>Echanges d'expériences avec autres services et/ou secteur jeunesse.</p> <p><u>Evaluation de l'impact sur les projets pédagogiques en bilans à l'issue du chaque activité</u></p>	<p>Engager des plans de formation dans 3 domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éco-citoyenneté - scientifique - artistique (musical, cirque, danse...) <p><u>Bilan triennal</u></p>

PEL : ETAPES DE REALISATION (suite)

THEMATIQUES ET ACTIVITÉS	2010 – 2011	2011 – 2012	2012 - 2013
<p>Associer les familles à la définition des projets et à leur évolution</p>	<p>Evaluation générale des activités du secteur par enquête (questionnaire Janvier 2010)</p> <p>Exploitation des résultats pour réécriture du projet éducatif.(janvier 2010)</p> <p>Rencontre publique des familles en décembre 2010</p>	<p>Réajustement des actions selon les propositions.</p> <p>Présentation des projets pédagogiques en commission Jeunesse avant mise en œuvre.</p> <p>Introduction dans chaque projet d'un temps participatif proposé aux familles.</p> <p>Bilan annuel ouvert aux familles sur l'ensemble des activités.</p>	<p>Poursuite des modalités de 2011 – 2012</p> <p>Association des familles au bilan triennal pour proposition relative à la réécriture du projet éducatif</p>
<p>Développer des activités sur l'éco-citoyenneté</p>	<p>Poursuite des activités centrées précédemment sur l'écocitoyenneté</p> <ul style="list-style-type: none"> - atelier lié aux activités méridiennes. - semaine de l'environnement. <p>Associer à la mise en œuvre enfants, enseignants et familles.</p> <p><u>Evaluation qualitative et quantitative après chaque action</u> <u>Evaluation en groupes de pilotage annuel</u></p>	<p>Formation d'animateur à des activités éco-citoyennes.</p> <p>Intégrer dans chaque projet pédagogique une dimension éco-citoyenne.</p> <p>Poursuite des actions 2010 – 2011</p> <p><u>Evaluation : d°2011 – 2012</u> <u>Evaluation de la participation aux activités, mesure de la modification éventuelle des comportements (questionnaires – entretiens)</u></p>	<p>Poursuite des activités.</p> <p>Finalisation par une manifestation spécifique montrant l'activité, la production et la mobilisation.</p> <p><u>Evaluation : d°2012 – 2013</u> <u>Bilan triennal</u></p>